



# C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

## PROCES-VERBAL N°8

Page 1 sur 6

### Réunion du 15 décembre 2025

Président : M. BOUQUET Jérôme

Présents : MM. BARIS Jean François, FERCHAUD Philippe, REPENTIN Eric.

Absents : Mmes DELORT Catherine, DUTHIN Patricia M. KOUROGHLI Jamel.

Invité : M. ELVIRA-RUIZ Miguel

Toutes les décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, dans les formes réglementaires, dans un délai de 7 jours à compter de la date de notification. (Article 190 paragraphe 1 de RG de la FFF). Les frais de procédures d'Appel soit la somme de 80,00 € seront débités au club concerné.

Pour les décisions concernant les matchs de Coupe et Challenges, le délai est ramené à 48 heures.

### FORFAITS

#### VÉTÉRANS – (amende 30 €) :

Poule B – ENT.ST JUST/BOURCEFRANC 2 – match n° 53969101 du 21/11/2025 (2<sup>ème</sup> forfait)

#### CRITERIUM SENIORS A8 – (amende 10 €) :

Poule D – ENT.CHANNIERS/CHERAC 2 – match n° 54808202 du 21/11/2025 (2<sup>ème</sup> forfait)

#### CHALLENGE DES RÉSERVES – (amende 35 €) :

BOURCEFRANC LE CHAPUS 2 – match n° 55202966 du 13/12/2025

#### COUPE DES VÉTÉRANS – (amende 35 €) :

Poule C - ENT.FCR/FCP VET 4 – match n° 54563672 du 12/12/2025

Poule F - CHADEN.JARN. MARIGNAC 3 – match n° 54563768 du 12/12/2025

#### U16-U17 – (amende 20 €) :

D2 Poule B – ST ROGATIEN FC 1 – match n° 54072298 du 06/12/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

D2 Poule D – SUD SAINTONGE AC 1 – match n° 54072724 du 13/12/2025 (2<sup>ème</sup> forfait)

#### U14-U15 – (amende 20 €) :

D3 Poule D - FC RETHAIS 2 – match n° 54089286 du 22/11/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

D3 Poule D - FC RETHAIS 2 – match n° 54089291 du 29/11/2025 (2<sup>ème</sup> forfait)

D3 Poule E – ENT ST HIPPOLYTE/CABARIOT 1 – match n° 54089847 du 12/12/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

#### U14-U15 F A8 – (amende 20 €) :

ENT ESSP FCA FCSC 1 – match n° 54946403 du 29/11/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

BRAMERIT ES 1 – match n° 54946408 du 13/12/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

#### U12-U13 – (amende 20 €) :

D3 Poule G – ILE D'OLÉRON FOOT 2 – match n° 54014034 du 22/11/2025 (1<sup>er</sup> forfait)

D4 Poule L – MATHA AVENIR 1 – match n° 54014687 du 29/11/2025 (1<sup>er</sup> forfait)



# C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

## PROCES-VERBAL N°8

Page 2 sur 6

### FORFAITS GÉNÉRAUX

**D3 – (amende 60 €) :**  
SAINTES FOOTBALL ES 2.

### MATCHS ARRETÉS

**Match n° 53954645 du 23/11/2025 en D2 POULE A ESSOUVERT LOULAY FC 1– GEMOZAC US 1 :**

Match arrêté à la 45<sup>ème</sup> minute. Terrain impraticable.  
La commission des Championnats Coupes et Challenges a décidé de faire rejouer le match dimanche 07/12/2025 à 15 heures.

**Match n° 53957018 du 22/11/2025 en D3 POULE A NORD 17 FC 1 – ST ROGATIEN FC 1 :**

Match arrêté à la 28<sup>ème</sup> minute. Terrain impraticable.  
La commission des Championnats Coupes et Challenges a décidé de faire rejouer le match samedi 10/01/2026 à 20 heures.

**Match n° 53958359 du 23/11/2025 en D3 POULE D CHEPNIERS FC 1– SUD SAINTONGE AC 1 :**

Match arrêté à la 40<sup>ème</sup> minute. Terrain impraticable.  
La commission des Championnats Coupes et Challenges a décidé de faire rejouer le match dimanche 11/01/2026 à 15 heures.

**Match n° 53962374 du 22/11/2025 en D3 POULE D CHAD.JARN. MARIGNAC 1– BEDENAC LARUSCADE SC 1 :**

Match arrêté à la 66<sup>ème</sup> minute. Terrain impraticable.  
La commission des Championnats Coupes et Challenges a décidé de faire rejouer le match le samedi 13/12/2025 à 20 heures.

**Match n° 53966292 du 23/11/2025 en D4 POULE B ST HIPPOLYTE ES 1– DIABLES ROUGES BCY 3 :**

Match arrêté à la 16<sup>ème</sup> minute. Terrain impraticable.  
La commission des Championnats Coupes et Challenges a décidé de faire rejouer le match le dimanche 07/12/2025 à 15 heures.

**Match n° 53957361 du 29/11/2025 en D3 POULE B ST PORCHAIRE CORME ROYAL 1– FONTCOUVERTE FC 2 :**

Match arrêté. Terrain impraticable.  
La commission des Championnats Coupes et Challenges a décidé de faire rejouer le match le dimanche 10/01/2026 à 15 heures.

### PROCÉDURE NON RESPECTÉE POUR FORFAIT

**Match n° 53957357 du 23/11/2025 en D3 POULE B BOISSEUIL 17 STADE 1 – SAINTES FOOTBALL ES 2**

Procédure non respectée pour FORFAIT. Amende de 45 euros pour le Club SAINTES FOOTBALL ES 2.

**Match n° 53969101 du 21/11/2025 en VÉTÉRANS POULE B ILE D'OLÉRON FOOT 4 – ENT.ST JUST / BOURCEFRANC 2**

Procédure non respectée pour FORFAIT. Amende de 45 euros pour le Club ENT.ST JUST/BOURCEFRANC.



# C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

## PROCES-VERBAL N°8

Page 3 sur 6

### FRAIS ARBITRAGE

#### Match n° 53957357 du 23/11/2025 en D3 POULE B BOISSEUIL 17 STADE 1 – SAINTES FOOTBALL ES 2

La commission des Championnats Coupes et Challenge a pris connaissance du rapport de Monsieur Ludovic BOUZON (arbitre de la rencontre).

Les frais kilométriques de 44.10 euros de Monsieur Ludovic BOUZON seront payés par le Club de **SAINTES FOOTBALL ES**.

#### Match n° 54107311 du 29/11/2025 en U12-U13 POULE D D2 CAP AUNIS ASPTT FC 3 – ST GENIS DE SAINTONGE 1

La commission des Championnats Coupes et Challenge a pris connaissance du rapport et du mail du 01/12/2025 de Monsieur Ludovic BOUZON (accompagnateur de l'arbitre).

Les frais kilométriques de 18 euros de Monsieur LESAGE Estéban (arbitre de la rencontre) et l'indemnité forfaitaire de 30 euros de Monsieur Ludovic BOUZON seront payés par le Club de **CAP AUNIS**.

### FEUILLES DE MATCHS EN RETARD

#### D3 – (amende 40 €) :

**SAINTES FOOTBALL ES 2.**

#### D4 – (amende 40 €) :

**SAUJON US 2.**

#### FEUILLES DE PRÉSENCE PLATEAUX U6-U7 du 11/10/2025 – (amende 20 €) :

**CANTON AUNIS F.C**

### DOSSIERS TRANSMIS DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

#### Match n° 53951144 du 15/11/2025 en D1 PONS US 1 – SEUDRE OCÉAN FC 1 :

Dossier traité par la Commission de Discipline dans le PV n°15 du 26/10/2025 qui a pris la décision suivante :

- La commission de discipline sanctionne le club de SEUDRE OCÉAN, en application des art 2.1 et 4.1.1 du RD de la F.F.F, pour bagarre avec propos injurieux de supporters montés dans les tribunes à la 66 ème minute, de 2 matchs à huis clos + 1 par révocation du sursis, à domicile.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour application.

- Le premier match à huis clos a été joué le 13/12/2025 en COUPE NOUVELLE AQUITAINE SEUDRE OCEAN FC 1 - RUFFECOIS STADE 1.
- La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission de discipline.



# C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

## PROCES-VERBAL N°8

Page 4 sur 6

### Match n° 53974524 du 16/11/2025 en D4 POULE F CHEPNIERS FC 2 – SUD 17 FC 3 :

Dossier traité par la Commission de Discipline dans le PV n°15 du 26/10/2025 qui a pris la décision suivante :

- ➔ Le match doit être rejoué, avec arbitre officiel et délégué, à une date ultérieure, à huis clos et annule le résultat du 16 novembre 2025, les conditions d'impartialité réglementaires n'étant pas réunies. Le club de Chepniers est sanctionné d'un rappel aux devoirs de sa charge.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour application.

- La commission des Championnats Coupes et Challenges décide de reporter le match le dimanche 15/02/2025 à 15 heures à huis clos avec arbitre officiel et délégué.

### Match n° 54563720 du 10/10/2025 en COUPE DES VÉTÉRANS POULE D ENT.ST JUST/BOURCEFRANC 2 – ESAB 96 FC 2 :

Dossier traité par la Commission de Discipline dans le PV n°15 du 26/10/2025 qui a pris la décision suivante :

- ➔ Le club de ENT.ST JUST/BOURCEFRANC 2 de la perte de la rencontre sur un score de 0-3. Le club de ESAB 96 est considéré victorieux de cette rencontre et acquiert les trois points du match.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour application.

- La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission de discipline.

### Match n° 54011950 du 12/10/2025 en D4 POULE C NACHAMPS 1 – NÉRÉ AS 1 :

Dossier traité par la Commission de Discipline dans le PV n°16 du 03/12/2025 qui a pris la décision suivante :

- ➔ Les deux clubs de NACHAMPS et NÉRÉ AS de la perte de la rencontre.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour application.

- La commission des Championnats Coupes et Challenges entérine la décision de la commission de discipline.

## DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

### JOUEURS SUSPENDUS

#### Match n° 54011695 du 18/10/2025 en D4 Poule D GEMOZAC US 3 – ST PORCHAIRE CORME ROYAL 2 :

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 19/11/2025 qui a pris la décision suivante :

- ➔ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au club de ST PORCHAIRE CORME ROYAL avec – 1 point de pénalité et 0/3 buts au bénéfice de GEMOZAC US.

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier



# C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

## PROCES-VERBAL N°8

Page 5 sur 6

### **Match n° 53962242 du 04/10/2025 en D3 Poule C MEURSAC 1 – BOURCEFRANC LE CHAPUS 1 :**

*Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 19/11/2025 qui a pris la décision suivante :*

- ➔ La Commission des litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au club de **MEURSAC** avec – 1 point de pénalité et 0/3 buts au bénéfice de **BOURCEFRANC LE CHAPUS**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats coupes et challenges pour information.

La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance du dossier.

### **RÉSERVES – RÉCLAMATIONS**

### **Match n° 53958346 du 01/11/2025 en D3 Poule D CANTON DE MIRAMBEAU 1 – AC2S 1 :**

*Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 19/11/2025 qui a pris la décision suivante :*

- ➔ La Commission litiges et contentieux confirme le résultat acquis sur le terrain (2-1) en faveur du Club de **CANTON DE MIRAMBEAU**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

- La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance de la décision de la commission litiges et contentieux.

### **Match n° 53956999 du 26/10/2025 en D3 Poule A PÉRIGNY FC 3 – FC RETHAIS 3 :**

*Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 19/11/2025 qui a pris la décision suivante :*

- ➔ La Commission litiges et contentieux donne match perdu par pénalité au Club de **PERIGNY FC** avec – 1 point de pénalité et 0/3 buts au bénéfice de **FC RETHAIS**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

- La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance de la décision de la commission litiges et contentieux.

### **Match n° 54011711 du 01/11/2025 en D4 Poule D ST PORCHAIRE CORME ROYAL 2 – ST ROMAIN/MEURSAC 1 :**

*Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 19/11/2025 qui a pris la décision suivante :*

- ➔ La Commission litiges et contentieux confirme le résultat acquis sur le terrain (2-0) en faveur du Club de **ST ROMAIN MEURSAC**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

- La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance de la décision de la commission litiges et contentieux.



# C.D CHAMPIONNATS COUPES ET CHALLENGES

## PROCES-VERBAL N°8

Page 6 sur 6

### **Match n° 54011965 du 26/10/2025 en D4 Poule C BOISSEUIL 17 2 – ST JEAN D'ANGELY 2 :**

Dossier traité par la Commission des litiges et contentieux dans le PV n°3 du 19/11/2025 qui a pris la décision suivante :

- ➡ La Commission litiges et contentieux confirme le résultat acquis sur le (7-0) en faveur du Club de **ST JEAN D'ANGELY**.

Le dossier est transmis à la commission des championnats pour information.

- La commission des Championnats Coupes et Challenges a pris connaissance de la décision de la commission litiges et contentieux.

### **COUPES ET CHALLENGES**

Le tirage au sort des quarts de finale des coupes et challenges, en présence des clubs concernés, se déroulera le **lundi 5 janvier 2026 à 19 heures au siège du DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CHARENTE MARTIME** situé 13 cours Paul Doumer 17100 SAINTES.

**La prochaine réunion aura lieu le lundi 5 janvier 2026 à 18h15**

**Le Président,  
Jérôme BOUQUET**

**Le secrétaire de séance,  
Philippe FERCHAUD**